

Démarches – Inscriptions aux accueils-jeux du RPE

22, rue d’Estienne-d’Orves (accès par ascenseur au 4^{ème} étage – Digicode communiqué ultérieurement)

Inscriptions en ligne sur le site de la mairie de Vincennes :

* Des fiches d’inscription sont à télécharger sur **l’espace famille – documents à télécharger – relais petite enfance** (une fiche recto/verso par enfant), à remplir et nous retourner avant toute 1^{ère} inscription et venue au RPE

* Pour réserver sur le site : Aller dans Démarches en ligne - famille - petite enfance - télé-services disponibles - Relais Petite Enfance inscriptions > Vous tombez sur la page d'accueil du RPE -

- Sélectionner ASSISTANTE MATERNELLE ou GARDE à DOMICILE - Prendre RDV
- Sélectionner la catégorie « assistante maternelle » ou « garde à domicile ».
- Sélectionner type d’accueils souhaités : « accueil-jeux assistante maternelle » les mardi, mercredi et vendredi ou « accueil-jeux garde à domicile » les lundi, mercredi et jeudi pour 1 à 4 enfants. Le mercredi est un jour d’accueil en commun. Toutes les séances d’accueils proposent des temps de jeux libres et d’activités, selon le besoin de l’enfant, et son envie d’y participer.
- Choisir la date et l’horaire souhaité : 9h ou 10h30 > créneaux de **1h15** d'accueils-jeux de **9h à 10h15** et **10h30 à 11h45**) ; 15 minutes entre les 2 accueils permettent le chassé croisé des 2 groupes, par l’ascenseur.

Pour valider, IDENTIFIEZ-VOUS : une fiche est à remplir en ligne

* Au nom de la REFERENTE qui est la professionnelle assistante maternelle ou garde à domicile (nom – prénom - statut).

* Vos coordonnées adresse - portable (qui vous permet de recevoir un SMS de confirmation la veille du RDV + le téléphone de la garde à domicile et son prénom (entre parenthèses)

* Les noms et prénoms de tous les enfants accueillis et qui fréquenteront le RPE

Nous vous rappelons que vous avez le droit à 2 créneaux de base par mois, mais qu’en vous reconnectant régulièrement sur clicRDV, vous obtiendrez des places supplémentaires selon disponibilités...

POUR RAPPEL :

-) Pour les Gardes à domicile, une seule des 2 familles réserve pour les 2 ou 3 enfants, avec tous les enfants notifiés sur la même fiche en ligne (clicRDV).

-) L’un des 2 enfants doit obligatoirement être Vincennois pour fréquenter le RPE